

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

.....
MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE LA PROTECTION DE LA NATURE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

.....
CONVENTION SUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE

.....
PROTOCOLE DE NAGOYA SUR APA

.....
DIRECTION NATIONALE DU PROJET APA



REPUBLIC OF CAMEROUN
Peace-Work-Fatherland

.....
MINISTRY OF ENVIRONMENT, PROTECTION
OF NATURE AND SUSTAINABLE
DEVELOPMENT

.....
CONVENTION ON BIOLOGICAL DIVERSITY

.....
NAGOYA PROTOCOLE ON ABS

.....
NATIONAL DIRECTORATE ABS PROJECT



Projet " Appui à la mise en œuvre du Protocole de Nagoya et à la recherche-développement sur les chaînes de valeur de la biodiversité pour les petits exploitants dans les Régions du Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord, du Cameroun."

TERMES DE REFERENCE CONSULTATION N°3

Évaluation de l'habitat d'*Acacia nilotica*, *Balanites aegyptiaca*, *Irvingia wombolu* et *Monodora myristica*, leur disponibilité et l'état du germoplasme dans les sites du projet et la proposition de stratégies pour intégrer l'APA dans la conservation de la biodiversité et développement communautaire autour des aires protégées.

Référence dans le plan de travail annuel 2024 : activités, 36, 38, 43.

I. CONTEXTE

Dans le cadre des efforts de mise en œuvre du cadre ABS au Cameroun, le projet intitulé « Appui à la mise en œuvre du Protocole de Nagoya et à la recherche-développement sur les chaînes de valeur de la biodiversité pour les petits exploitants dans les Régions du Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord, du Cameroun », a été approuvé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM). Le projet vise à soutenir l'opérationnalisation du cadre national d'APA, en permettant l'accès aux ressources génétiques et aux connaissances traditionnelles associées qui génèrent des avantages économiques nationaux et locaux tangibles grâce à leur utilisation commerciale de manière juste, équitable et durable.

Cet objectif sera atteint à travers deux composantes, à savoir : la mise en œuvre du cadre législatif, réglementaire, politique et institutionnel sur l'APA (composante 1) ; et Renforcement des capacités et la sensibilisation des principales parties prenantes pour

l'application du cadre national d'APA (composante 2). Le projet s'appuiera ensuite sur ces deux composantes, pour démontrer les avantages potentiels des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées pour les chaînes de valeur de quatre espèces végétales (composante 3) : *Acacia nilotica*, *Balanites aegyptiaca*, *Irvingia wombolu*, et *Monodora myristica*.

Le projet est mis en œuvre dans deux sites : Département du Mayo Kani dans la Région de l'Extrême Nord et Départements de la Meme, Manyu et du Kupe Muanenguba dans la Région du Sud-Ouest du Cameroun. Dans le Département du Mayo Kani où deux espèces sont ciblées (*Acacia nilotica* ; *Balanites aegyptiaca*), la végétation dominante est constituée de savanes boisées ouvertes et de Yaéré à *Acacia*, dans la zone de transition entre les savanes sahéliennes et soudanaises, de savanes arbustives ouvertes à Combretaceae, des forêts sèches à *Anogeissus leiocarpus*, des savanes ouvertes à *Lanea humilis*, des savanes boisées à *Acacia seyal*, et des plaines inondables de Yaéré avec des graminées vivaces. Dans les sites du projet dans la Région du Sud-Ouest où deux autres espèces sont ciblées (*Irvingia wombolu*, *Monodora myristica*), la végétation typique est une forêt tropicale dense humide sempervirente. Le choix de ces espèces s'est basé sur leur valeur potentielle pour une utilisation dans les secteurs de la parfumerie, des arômes et de la pharmaceutique.

Cependant, toutes ces espèces sont menacées au Cameroun par la surexploitation, la perte de leur habitat et une gouvernance mauvaise ou faible de leur exploitation. En outre, la mise en œuvre des cadres législatifs, réglementaires, politiques et institutionnels d'accès et de partage des avantages pour opérationnaliser efficacement le Protocole de Nagoya dans leur chaîne de valeur est jusqu'ici restée faible. Bien plus, malgré son potentiel en tant que mécanisme de financement alternatif pour la conservation de la biodiversité, le niveau d'appropriation de l'APA par les gestionnaires locaux des aires protégées situées sur les sites du projet est encore très faible.

Sous le résultat intermédiaire 2.1.2., le projet actuel ambitionne de garantir que la régénération durable et les pratiques de gestion associées sont bien établies et appliquées là où les ressources génétiques sont récoltées dans le cadre de la chaîne de valeur. Plus spécifiquement, ce projet s'intéresse à l'impact des forces motrices sur ces espèces et leurs habitats, à la manière d'assurer à la fois la durabilité écologique, la conservation de la biodiversité dans les zones protégées et le respect de l'APA, à sensibiliser les communautés locales et les décideurs politiques sur les facteurs de perte d'habitat, et à concevoir des approches sensibles au genre pour évaluer la disponibilité et l'état du germoplasme, et pour intégrer le développement des chaînes de valeur des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées dans la gestion des aires protégées.

C'est ce contexte qui justifie la formulation des présents termes de référence. Le Projet recherche un cabinet d'études pour réaliser cette mission.

II. OBJECTIFS

Les objectifs de cette mission sont les suivants :

- identifier et cartographier les habitats dégradés dans les emplacements du projet, et évaluer le taux de conversion des habitats dégradés et menacés par les activités humaines ;
- cartographier la distribution spatiale des espèces cibles dans les sites du projet ;
- recueillir, grâce à des approches locales sensibles au genre, des informations sur la disponibilité et l'état du germoplasme de ces espèces végétales ;
- analyser les opportunités et les contraintes pour l'intégration de l'APA dans la conservation de la biodiversité et le développement communautaire autour des aires protégées, en tenant compte du cadre législatif, réglementaire et institutionnel des parties prenantes ;
- concevoir une stratégie pour soutenir le développement de plans de gestion participatifs des aires protégées dans les sites du projet et d'options de subsistances alternatives sensibles au genre, basées sur la valeur ajoutée des ressources génétiques ayant une valeur commerciale pour les communautés adjacentes à ces aires protégées.

III- RÉSULTATS ATTENDUS

- une carte de l'utilisation des terres et des changements de couverture terrestre des emplacements des projets est élaborée, montrant le taux de conversion des habitats dégradés et menacés par les activités humaines ;
- la disponibilité et l'état du germoplasme d'*Irvingia wombolu*, *Monodora myristica*, *Balanites aegyptiaca* et *Acacia nilotica* sont évalués ;
- un rapport d'analyse des opportunités et des contraintes pour l'intégration de l'APA dans la conservation de la biodiversité et le développement communautaire autour des aires protégées, fondée sur le cadre législatif, réglementaire et institutionnel des parties prenantes est élaboré et disponible ;
- une stratégie est proposée pour soutenir le développement de plans de gestion participatifs des aires protégées dans les sites du projet et d'options de subsistance alternatives sensibles au genre et basées sur la valeur ajoutée des ressources génétiques ayant une valeur commerciale pour les communautés adjacentes à ces aires protégées.

IV- MÉTHODOLOGIE

Le cabinet d'étude doit fournir une méthodologie détaillée démontrant comment les résultats seront obtenus.

Les étapes clés pour entreprendre ce travail peuvent être résumées comme suit :

- revue de la littérature, élaboration et validation de la méthodologie et du plan de travail ;
- analyse SIG/télédétection et enquêtes GPS de vérification sur le terrain ;
- entretien avec les parties prenantes concernées ;
- production de cartes et de rapports intérimaires ;
- participation à un atelier de validation pour partager les résultats et sensibilisation des parties prenantes.

V-LIVRABLES ET CALENDRIER

A l'issue de la consultation, les livrables suivants sont attendus :

Livrables	Date limite
Livrable 1 : Une revue de la littérature et une note méthodologique incluant le calendrier de réalisation de la mission. Ces documents seront soumis pour rectification et validation par l'Unité de Gestion du Projet.	Au plus tard 2 semaines après la signature du contrat.
Livrable 2 : Un rapport contenant les cartes de l'utilisation des terres et des changements du couvert végétal des zones cibles.	Au plus tard 1 mois après la validation de la méthodologie
Livrable 3 : une guide ou une stratégie pour soutenir l'élaboration et la mise en œuvre des plans de gestion participative des aires protégées dans les sites de projet et soutenir des options de subsistance alternatives sensibles au genre et basées sur la valorisation des ressources génétiques ayant une valeur commerciale pour les communautés adjacentes aux zones protégées.	
Livrable 4 : Un rapport sur la disponibilité et l'état du germoplasme des espèces cibles.	
Livrable 5 : Un rapport de l'atelier de présentation du rapport et un rapport final intégrant les contributions des parties prenantes.	Au plus tard 2 semaines après la remise du projet de rapport

III. PROFIL DU CONSULTANT

Les cabinets d'études intéressés par cette prestation devront fournir une équipe qualifiée et jouissant d'une bonne compréhension du mécanisme APA et une bonne expérience dans la réalisation de travaux similaires. Elle devra être constituée de :

- Chef de mission (Bac + 5) et 10 ans d'expérience générale minimum, Expert en biodiversité, gestion des ressources naturelles ou tout domaine connexe. Il doit en outre justifier d'une bonne compréhension du mécanisme APA, et justifier d'une bonne expérience dans la conduite des études d'habitats, de biodiversité, de cartographie et de télédétection;
- experts juniors (Bac + 3) et 5 ans d'expérience générale minimum ayant des compétences avérées dans le domaine de la gestion durable de la biodiversité.

Ils doivent en outre avoir une maîtrise du français et de l'anglais lus, écrits et parlés. Une connaissance des langues locales (ffulde, pidgin) sera un atout.

IX. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature en un seul volume comportera les pièces administratives et techniques suivantes :

Pièces administratives

- une lettre de motivation dûment signée par le représentant légal de la structure ;
- une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- une attestation de non redevance ;
- une attestation de localisation ;

- une attestation de domiciliation bancaire ;
- une copie du registre de commerce

Pièces techniques

- une note de présentation de la structure ;
- les CV datés et signés du personnel clé à mobiliser pour la prestation, assortis des copies des diplômes ;
- les références des expériences antérieures assorties de justificatifs ;
- une proposition technique qui doit comprendre la méthodologie pour réaliser la mission ;
- tout autre pièce pertinente.

Dossier financier

- une offre financière ;

Le défaut de production d'un des documents ci-dessus entraîne un zéro (0) pour l'expert concerné.

IV. DURÉE DE CONSULTATION

La durée de la consultation est de 25 jours répartis sur 2 mois.

Date **23 FEV 2024**

Approuvé par:



Handwritten signature in blue ink.

*Dr. Dingom Aurélie
Taylor Patience*